

CONSEIL MUNICIPAL DU 12.09.2014

Convocation en date du 05.09 .2014

Début de séance 20h 30 Fin de séance 22h30

Présent(s) :

Daniel CHASSEING, Maire

Françoise TAVERT, Martine CHASTAGNAC, Christian MADRANGE, , Adjoints

Carla LELIEVRE, Rémi BESNIER, Marcelle LAGARDE, Delphine CLEDAT, Jean-Pierre GOUMONDIE, Laurence TER-HEIDE,

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations

Bernard RUAL donne procuration à Françoise TAVERT

Emilie CHARTAGNAC donne procuration à Marcelle LAGARDE

Gérard MORATILLE donne procuration à Martine CHASTAGNAC

Alain SAGE donne procuration à Laurence TER-HEIDE

Absent(s) Etienne ANGLERAUD

1- Electrification choix du régime urbain ou rural

Les communes de moins de 2000habitants ont obligation d'adhérer au régime rural. Toutefois il reste possible d'être dérogatoire par délibération du conseil municipal à adresser à Mr le préfet avant la fin de septembre 2014.

Le syndicat d'électrification propose à la commune de Chamberet de « passer » au régime rural ce qui permettrait une amélioration du réseau de distribution des lignes basses tensions selon une programmation (moins de variations de tension, moins de rupture de fils nus..). Les réparations sur le réseau de distribution continueront à être assurées par ERDE.

L'étude réalisée fait ressortir que le réseau basse tension est en fils nus dès la proche périphérie du bourg et sur la majeure partie des villages.

L'adhésion au syndicat d'électrification entraîne une cotisation annuelle d'environ 20 000€ (soit par augmentation de la fiscalité de la commune, soit par une fiscalisation individuelle indexée sur le foncier bâti, non bâti et la taxe d'habitation et sera identifiée sous le libellé « syndicat de communes » sur la feuille d'imposition).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la proposition du syndicat d'électrification d'adhérer au régime rural par 10 voix pour et 4 abstentions (Laurence Ter Heide, Alain Sage, Bernard Rual, Françoise Tavert)

2- Achat d'eau à la ville de Treignac

La mairie de Chamberet doit délibérer sur le principe d'achat d'eau et autoriser le maire à signer une convention de fourniture d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité absolue autorise le maire à signer la convention de fourniture d'eau potable par la commune de Treignac à la commune de Chamberet.

3- Questions diverses

➤ Point sur la réunion INTERNET du 4 septembre

Cette réunion est animée par Orange et Nordnet. 40familles sont présentes. La société Nordnet présente une nouvelle technologie par satellite. Elle propose d'installer son dispositif pour démonstration chez un particulier qui rencontre des difficultés de

réception; la mairie reste maitresse du choix du secteur géographique pour évaluer le dispositif.

Des informations complémentaires seront diffusées par le biais de Chamberet Infos dès que les modalités seront fixées (secteur, date, particulier chez qui est mis le dispositif en démonstration, organisation des visites...)

➤ **La rentrée scolaire**

Elle a permis d'accueillir 106 enfants inscrits répartis sur 5 classes Petite et Moyenne section; Grande section - CP ; CE1-CE2 ; CE2-CM1 ; CM1-CM2.

Il n'y a pas de modification dans la composition de l'équipe enseignante.

Suite à la cessation d'activité de Mme PARADINAS, Mme DUNOUHAUD assure le service de restauration.

Achats : 2 vidéoprojecteurs sont installés pour compléter l'école numérique des classes Grande section - CP et CM1-CM2.

18 lits de repos et matelas pour assurer la sieste des enfants de maternelle.

Rénovation de 2 blocs sanitaires.

Les temps périscolaires vont débiter dès la semaine prochaine. Des ateliers seront animés les mardis et jeudis de 15h30 à 17h sur les thèmes d'activités manuelles, jeux d'éveil, musique, équitation, découverte des métiers, médiathèque.

L'adhésion au Chamsouri (ALSH) obligatoire est fixée à 5€ par famille et pour l'année.

➤ **La médiathèque**

La livraison du mobiliers et livres s'est faite la semaine dernière.

L'ouverture au public est prévue le 23 septembre les mardis et vendredis matin de 10h à 12h et les mercredis après-midi de 14h à 18h.

La possibilité d'ouvrir le samedi une fois /mois est à l'étude.

Une intervention de 1h30 les mardis est prévue dans le cadre des temps périscolaires.

➤ **L'aménagement de la mairie**

Une demande de subvention est sollicitée pour aménager la mairie (accueil secrétariat bureaux). L'avant-projet sommaire indique un cout estimatif de 150 000€

➤ **Le projet d'éco rénovation du site « Ecole, Mairie, Cantine »**

La maitrise d'œuvre de l'éco rénovation du site Ecole mairie cantine est confiée au bureau Gérald ; il devra travailler en concertation sur le projet précédent.

➤ **Point sur les travaux de voirie**

Goudronnage de la voirie du lieu-dit les Borderies jusqu'à la D16

Route de Chaverivière

Route au lieu-dit la Bessade

Reprises des malfaçons route de la Farge et route du Cheyron

Fin du programme du PAB rue Veilhan par la matérialisation d'un trottoir en résine à droite (sens fond du bourg vers le monument aux Morts) afin de délimiter la voie de circulation.

➤ **Vente de la serre à la mairie**

Le foyer occupationnel fait part de son choix d'arrêter l'activité pédagogique de production de fleurs en lien avec le fleurissement du bourg. Cette décision est prise suite à un constat de surdimensionnement de l'activité par rapport aux potentialités et intérêt des résidents.

En conséquence le CCAS va vendre ce dispositif à la commune. (lettre association AVEHC)

➤ **Travaux d'extension de la MAS**

Les travaux de terrassement ont débutés la semaine dernière

➤ **Parcours acrobatique en hauteur**

Une demande subvention est sollicitée pour la mise en place d'une ligne de vie continue afin de renforcer la sécurité de l'activité.

➤ **Mise aux normes de l'étang et sécurisation du plan d'eau**

La commune attend l'arrêté de subvention pour la mise aux normes de la vidange de l'étang communal. La vidange de l'étang devrait avoir lieu courant 2015.

Il est demandé que l'accès à la bonde du plan d'eau soit rendu inaccessible au public.

➤ **Le village vacances de Scoeux**

Une étude est en cours pour évaluer les dispositifs de chauffage existants et envisager les types d'énergie à développer et à organiser (production d'eau chaude, sectorisation des bâtiments en fonction de l'activité)

Lors de cette réunion de travail, Mr Roy a fait part des orientations et activités qu'il souhaite développer sur le site.

➤ **Service des routes au Conseil Général**

Un courrier va être envoyé au Conseil Général concernant l'entretien des routes (goudronnage) entre Réminiéras et la Croix du Chambon. Une partie de la route a été marquée pour être goudronnée mais le marquage s'arrête avant la Croix du Chambon.

Le maire a demandé à plusieurs reprises la mise en place d'une barrière de sécurité à Trassoudaine.